

# Connaissances des Français sur les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse

## [INPES](#)

Institut national de prévention et de l'éducation pour la santé, 2006, Evolutions n°3, (4 p.)

Etudes

L'exposition prénatale à l'alcool (EPA) perturbe gravement le développement de l'enfant à naître. L'alcool consommé par la femme enceinte passe facilement la barrière placentaire et sa concentration s'équilibre rapidement entre les compartiments maternel et fœtal. Tous les organes du fœtus sont susceptibles de voir leur développement perturbé par l'alcool. Cependant, le système nerveux central, dont le développement se produit tout au long de la grossesse et même après la naissance, est la cible principale de l'alcool. Les données disponibles à ce jour ne permettent pas de définir un seuil de consommation d'alcool en deçà duquel il n'existe pas de risque pour l'enfant. En vertu du principe de précaution, les autorités sanitaires françaises recommandent aux femmes enceintes de ne pas consommer d'alcool.

[>> TELECHARGER](#)